



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 1^{er} février 2018

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics

Monsieur Olivier DUSSOPT,
Secrétaire d'État auprès du ministre
de l'Action et des Comptes publics

Objet : préavis de grève pour le jeudi 8 février 2018.

Messieurs les Ministres,

A l'appel de la CGT sur les trois versants de la Fonction publique, une journée d'initiatives aura lieu le 8 février prochain.

Celle-ci est motivée par une situation caractérisée de notre point de vue par une recrudescence d'atteinte aux libertés syndicales et de remises en cause du fonctionnaire acteur des missions publiques.

Dans le cadre de ce mouvement, des agents pourraient décider de cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 8 février 2018, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marc CANON
Secrétaire Général de l'UFSE